

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 56 (1911)  
**Heft:** 9

**Buchbesprechung:** Bibliographie

**Autor:** Chapuisat, Edouard / F.F. / E.M.

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

de tir, d'emporter leur fusil chez eux. Toutefois, les résultats ne sont pas encourageants ; beaucoup de fusils ont été mal entretenus. Aussi bon nombre de chefs militaires réclament l'abandon de cet essai qui avait pour but de propager le tir volontaire.

---

## CORRESPONDANCE

---

La Rheinische Metallwaaren- und Maschinenfabrik nous prie de rectifier une indication erronée qui se trouve dans l'article de notre n° 6, 1911, intitulé *Une dernière fois le Shrapnel brisant Ehrhardt-van Essen et l'Obus shrapnel Krupp*. L'auteur, le général-major à d. Bahn, y exprime l'opinion que le shrapnel brisant Ehrhardt-van Essen a déjà été abandonné dans les Etats-Unis et que cette puissance s'est décidée à adopter un modèle américain.

Cette opinion est en contradiction avec le fait que le shrapnel Ehrhardt-van Essen a été adopté par les Etats-Unis de l'Amérique du Nord et qu'une livraison importante de ces projectiles a déjà été opérée. En outre l'Ordnance Department des Etats-Unis a conclu un accord de licence pour la fabrication de ces projectiles en Amérique. Une mention y relative dans le « Report of the chief of Ordnance 1910 » sur la fabrication de « high explosive shrapnel », cité par le général-major Bahn, a été par erreur comprise par cet auteur comme s'il s'agissait d'un nouveau modèle.

Cette explication de la Rh. M. et M. F. donne ainsi une réponse claire à la question du général-major Bahn : « Que faut-il entendre par adoption ? »

L'adoption du shrapnel brisant Ehrhardt-van Essen dans les Etats-Unis de l'Amérique du Nord a réellement eu lieu.

---

## BIBLIOGRAPHIE

---

*Les exilés*, par Paul ACKER, 1 vol. in-8, Paris, 1911. Librairie Plon.

Dans le dernier roman qu'il vient de faire paraître, M. Paul Acker, déjà connu par l'histoire du *Soldat Bernard*, traite une question qui sort du cadre habituel de la littérature d'imagination. M. Paul Acker étudie la situation actuelle de l'Alsace non point tant vis-à-vis des puissances qui se la disputèrent que vis-à-vis d'elle-même ; il pose un problème qui dépasse les frontières dans lesquelles il le renferme. Ce problème, je crois pouvoir en résumer la donnée comme suit : en cas de conquête, les vaincus doivent-ils se retirer du territoire annexé et travailler à le reconquérir, ou doivent-ils demeurer sur le sol natal, accepter de l'ennemi les emplois qui lui seraient offerts sans perdre de vue la délivrance possible ?

La solution ne me paraît pas pouvoir être unique : les circonstances de

pays à pays peuvent être différentes. Au sein d'une même nation, de famille à famille elles peuvent l'être aussi. Il faut donc se garder de juger à la légère. Evidemment, la solution qui paraît la plus noble, celle qui serait la plus populaire si elle ne brisait pas tant de chers liens, c'est celle qui consiste à opérer une digne retraite, et, une fois hors de l'atteinte de l'adversaire, de reconstituer l'armée éparse, de grouper les esprits, d'agir par la force dès qu'une brèche se fait à la muraille lointaine. L'autre solution, celle que blâment beaucoup de patriotes, a moins d'héroïque grandeur. Je sais cependant un cas dans lequel elle a permis de faire renaître de ses cendres la patrie perdue, d'opérer une résurrection telle que, du jour au lendemain, après seize années de servitude, le pays se retrouve avec tous ses usages, toutes ses habitudes, plusieurs de ses principes désuets eux-mêmes et, en plus, des notions utiles données par les conséquences.

De 1778 à 1813, on a beaucoup reproché à certains Genevois d'avoir rempli des fonctions officielles alors que leur petite république était incorporée à la France. Longtemps après, pourquoi ne pas le dire, aujourd'hui encore d'aucuns semblent regretter que des hommes d'une haute valeur aient pactisé avec le gouvernement impérial en acceptant les charges dont il les investit et les honneurs qu'il leur décerna. Or, il est un fait certain c'est que, Francis d'Yvernois et quelques autres mis à part, les Genevois qui se retirèrent en 1798 — si distingués qu'ils fussent — n'eurent aucunement part à la Restauration de la République. Ceux qui demeurèrent sur son territoire purent veiller sur l'esprit public, lutter au besoin contre certains procédés d'assimilation et, quant à ceux qui occupèrent des sièges de magistrats, j'ai déjà rappelé ailleurs quels avocats ils furent pour les idées, les traditions et les personnes de leurs concitoyens. Sans le rayonnement de leur influence, il paraît évident que le gouvernement provisoire qui proclama la Restauration n'aurait pu remplir son but.

Voilà un fait. Mais je le répète, dans cette importante question, le devoir moral peut se présenter de manières très diverses.

Edouard CHAPUISAT.

*Soldats académiciens, 1634-1911*, par A. Dry (colonel Fleury). — Une brochure gr. in 8° de 41 pages. Paris 1911. Berger-Levrault, éditeur.

L'élection du général Langlois à l'Académie a inspiré cette étude au colonel Fleury. Elle énumère les soldats que la docte assemblée a accueillis. Ils ne sont pas nombreux, si l'on fait abstraction des généraux de cour, grands seigneurs amis des lettres, académiciens pour de tout autres motifs que la trace qu'ils ont marquée aux armes.

Les soldats véritables ont toujours été, à l'Académie, une exception. Ils ne l'ont du reste pas si volontiers recherchée. L'auteur rappelle, par exemple, le maréchal de Saxe qui refusa l'honneur d'en faire partie. « Je ne sais pas l'ortographe, déclara-t-il. Cela m'irait comme une bague à un chat. »

Villars, le duc d'Estrées, le maréchal de Belle-Isle, le maréchal de Beauvais savaient mieux l'ortographe, paraît-il. Ils furent élus, et représentèrent l'armée dans le haut cénacle littéraire. D'autres encore, sous Louis XV et sous Louis XVI, entre autres le comte de Guibert, le plus justement célèbre des écrivains militaires qui furent à l'Académie. Célébrité aussi, quoique moins incontestée, le général comte Philippe de Ségur.

Parmi les prédécesseurs presque immédiats du nouvel académicien, le colonel Fleury rappelle le duc d'Aumale et le vice-amiral Jurien de la Gravière. Et il n'a garde d'oublier les contemporains près desquels le général Langlois siégera : un ancien capitaine de cuirassiers, le comte Albert de Mun, et un ancien capitaine de vaisseau, Julien Viaud (Pierre Loti). Mais pour ces derniers, pour ce dernier surtout, les titres littéraires ont plus de poids que les titres militaires. En la personne du général Langlois, c'est bien l'armée que l'Académie a voulu recevoir.

F. F.

*Questions militaires anglaises*, par le colonel Camille FAVRE. — Extrait du *Journal de Genève*. — Une brochure de 28 pages. Genève 1911.

On sait l'intérêt et le soin attentifs avec lesquels le colonel Camille Favre suit pour le lecteur suisse le développement des institutions militaires britanniques. Il est certainement un des hommes qui peut en parler avec le plus de compétence et d'autorité.

La brochure actuelle résume l'état de la question au début de 1911, à la suite de la mise en application des lois qu'a fait voter le ministre de la guerre M. Haldane en 1907. Elle nous initie aux discussions provoquées entre la *National Service League* et le War-Office, par le désir d'instituer à côté de l'armée permanente de M. Haldane une armée territoriale, empruntant certains côtés de nos milices suisses, et expose, en outre, un troisième système, préconisé par des écrivains d'une haute réputation, qui eux suppriment la milice et organisent le service obligatoire d'un an au minimum.

Un second chapitre intitulé *Marine et milice* met la crise de l'armée de mer en parallèle avec celle de l'armée de terre.

*1870-71. Der deutsch-französische Krieg*, von Regensberg. VII. Abteilung : *Gegen die Loirearmee*; VIII. Abt. : *Die Entscheidung im Westen und Norden*; IX. Abt. : *Die Belagerung von Paris*; *Villersexel und die Lisiaineschlacht*; *Die Belagerung von Belfort*; *Das Ende der Ostarmee*; X. Abt. : *Reichsgründung und Friedensschluss*. Prix : 2.60 Mk. par livraison. Frankh'sche Verlagsbuchhandlung, Stuttgart.

Ces quatre livraisons forment le 3<sup>e</sup> et dernier volume de l'ouvrage de Regensberg. Elles confirment ce que nous en avons dit à l'occasion de la publication des deux premiers tomes<sup>1</sup> : œuvre à la fois militaire et populaire, conçue dans un désir manifeste d'impartialité, et écrite en un allemand très clair, d'une lecture aisée et attrayante. Pour qui veut se faire de la guerre franco-allemande de 1870-71 une idée complète, au moyen d'un récit aussi bref que possible et cependant point aride, affranchi de tout étalage d'érudition technique et tel que chacun peut le suivre sans effort, l'ouvrage de Regensberg est parmi les plus recommandables que nous connaissons.

F. F.

*Les affûts à déformation. Leur théorie mécanique, leur construction et leur rendement*, par A. Collon, capitaine commandant d'artillerie, adjoint d'état-major, Tome III. *Le rendement tactique. Canons et obusiers*. (Extrait de la *Revue de l'armée belge*. Liège 1911.)

Le troisième tome de l'ouvrage du capitaine-commandant Collon, de l'artillerie belge, constitue le point final d'un travail considérable, qui fait l'éloge du savant autant que du praticien. Les deux premiers volumes (V. R. M. S. 1909, p. 630) ont été consacrés à la théorie mécanique des affûts à déformation et à leur construction. C'est leur rendement tactique, c'est-à-dire les résultats de leur emploi sur le champ de bataille, que l'auteur étudie aujourd'hui.

Ces résultats, en leur état actuel, chacun les connaît. Il ont conduit à l'adjonction aux canons de campagne de pièces à tir courbe. Mais cette adjonction n'a pas encore produit les effets attendus. Il est vrai qu'ils n'ont pu être pratiquement observés qu'au Transvaal et en Mandchourie, et ce que ces campagnes ont permis de constater a été que les matériels lourds utilisés réclamaient de considérables perfectionnements.

Le commandant Collon expose toute une série de preuves à l'appui ; il discute les théories auxquelles les faits ont donné lieu ; relève leur insuffisance en regard des progrès réalisés dès lors et qui justifient d'autres es-

<sup>1</sup> *Revue Militaire Suisse* 1910, p. 1036.

poirs ; il conclut toutefois qu'en attendant mieux encore, en attendant surtout le projectile de l'avenir à la recherche duquel se sont mis les inventeurs, il convient d'accompagner les canons de 7,5 cm. à tir rapide d'une proportion sérieuse d'obusiers à tir rapide

Puis il ajoute : « Autant qu'on peut prédir la voie dans laquelle entreront les inventeurs et les industriels, il est permis de croire, que la solution idéale consistera, pour les batteries montées, dans un armement unique composé de canons-obusiers du calibre de 110 mm., de 20 calibres de longueur ; le poids du projectile atteindrait 13 kg., avec une vitesse initiale de 360 m. Le poids de la voiture-pièce ne dépasserait pas 2000 kg. On aurait ainsi réalisé l'unité de calibre tant recherchée par les tacticiens. »

L'avenir dira la valeur de cette prédiction. Mais dès aujourd'hui, on peut affirmer que l'étude du commandant Collon constitue une contribution importante, et digne d'être remarquée, à l'histoire récente et pourtant si riche déjà de l'artillerie à tir rapide

*Souvenir d'un franc-tireur pendant le siège de Paris (septembre-novembre 1870), par Georges GUILLAUME. — Un volume in-8 de 321 pages. — Paris, Berger-Levrault et Cie. — Prix : 3 fr. 50.*

M. Guillaume, qui est Suisse, de Neuchâtel, habitait Paris lorsque cette ville fut assiégée. En octobre, il s'engagea dans un corps franc, les *Eclaireurs de la Garde nationale*, qu'il dut quitter le 24 novembre, le général Trochu ayant décidé de dissoudre, petit à petit, les compagnies de francs-tireurs peu nombreuses, afin de les forcer à former des bataillons plus compacts ou à entrer dans la Garde nationale.

Pendant les sept ou huit semaines qu'il passa dans les *Eclaireurs*, M. Guillaume ne fit pas grand'chose, à la vérité. Mais ce qu'il a fait, ce qu'il a vu, il l'a noté avec un évident désir de sincérité, sans exagération, avec talent et parfois émotion.

Aussi, ses *Souvenirs* qu'il publia aussitôt après la guerre furent-ils extrêmement goûts. La première édition s'enleva en quinze jours. Il en fit paraître une seconde, qui est épuisée. Et il a semblé qu'une troisième pourrait intéresser le public.

Je souhaite que celui-ci fasse bon accueil à ce modeste et véridique récit que, pour ma part, j'ai lu avec beaucoup de plaisir — de plaisir attristé et mélancolique, s'entend.

E. M.

La livraison de septembre de la *Bibliothèque universelle* contient les articles suivants :

*Notre deuil* : Philippe Monnier — *Gaspard Vallette*, par Philippe Godet — *La loi ou le droit ?* Roman, par Sémène Zemlak (Quatrième partie) — *La femme et l'amour dans la littérature française du moyen âge*, par Jean Bonnard. — *Armée permanente ou milice ?* par le lieutenant-colonel Emile Mayer. — *Le mysticisme de Gogol*, par Louis Léger, de l'Institut (Seconde et dernière partie). — *L'amour des étoiles*, Nouvelle, par Paul Rochat. — *Variétés : Une nouvelle philosophie de la liberté*, par Adrien Naville. — *Le parlementarisme et les parlementaires sous la Révolution*, par Edouard Chapuisat.

Chroniques parisienne, italienne, anglaise, allemande, américaine, scientifique. Bulletin littéraire et bibliographique. Table des matières du tome LXIII.

Bureau de la *Bibliothèque universelle*, Avenue de la Gare, 23, Lausanne (Suisse).